

Pointsforts

Le magazine économique de la BCV | Mars 2008

13

La deuxième vie
des friches urbaines

Pleins feux sur l'emploi

Un workshop à
l'initiative de la BCV

Conjoncture économique

Croissance record
en 2007

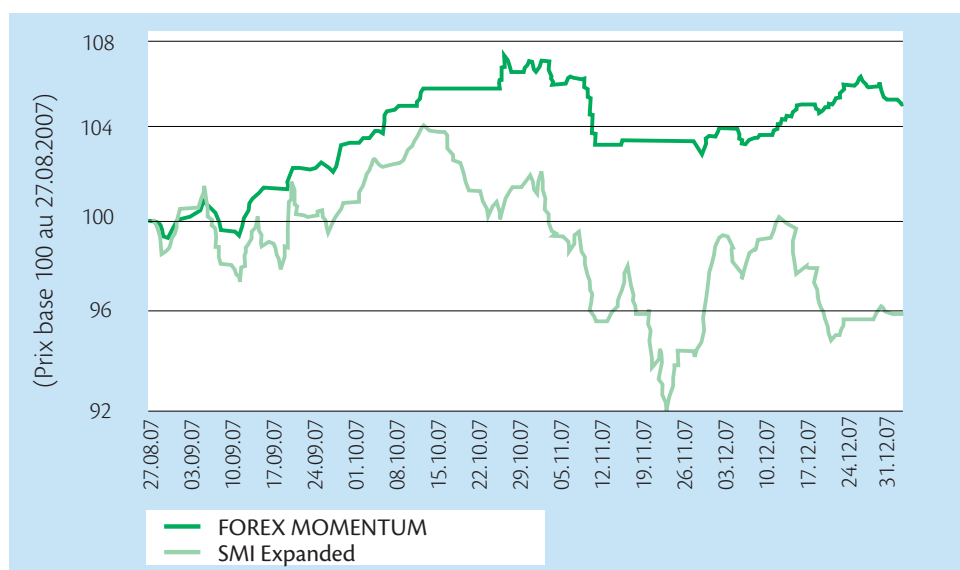
L'art du thé

Une infusion aux
mille saveurs

Forex Momentum : Faites entrer les devises dans votre portefeuille

Le Forex Momentum est le premier certificat *Momentum* sur devises coté à la Bourse suisse.

27.08.07 au 31.12.07	Performance
Forex Momentum	+5,05 %
SMI Expanded®	-4,16 %



Les performances passées ne sont pas garantes de l'évolution future.

Sources: BCV, Datastream

Ce certificat se traite à la Bourse suisse des produits structurés Scoach sous le symbole FXMMT. Un rapport mensuel de performance est disponible sur notre site internet www.bcv.ch/sw sous le n° de valeur du produit: 3 339 173

Ce certificat est un produit structuré, qui n'est pas un placement collectif au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). Il n'est pas soumis à une autorisation ni à une surveillance de la Commission fédérale des banques (CFB). Cette annonce est purement informative et ne constitue ni une offre, ni une invitation à la présentation d'une offre, ni une recommandation, ni un prospectus d'émission. Seul le prospectus de cotation, disponible avec les autres documents exigés cas échéant par l'instance d'admission auprès de la BCV en langue française, est déterminant. Toutes les données sont historiques et fournies sans garantie. La diffusion de cette annonce et/ou la vente de ce produit peuvent être sujettes à des restrictions (par ex. Allemagne, USA, US persons, UK, UE, Guernesey, Japon, JP persons); elle ne sont autorisées que dans le respect de la législation applicable. Les valeurs mobilières présentées ici ne sont ni parrainées, ni approuvées, ni vendues, ni recommandées par la SWX Swiss Exchange. Toute responsabilité est exclue. Le SMI® respectivement l'indice concerné est une marque déposée de la SWX Swiss Exchange. Son utilisation nécessite une licence.

*Les communications sur le numéro de téléphone indiqué dans ce document peuvent être enregistrées; lorsque vous nous appelez, nous considérons que vous acceptez cette procédure.

Produits structurés

CERTIFICAT FOREX
MOMENTUM

Numéro de valeur
3 339 173

Plus d'informations :
www.bcv.ch/sw
021 212 42 00*



Dossier
6

Conjoncture
16

Workshop
20

Brèves BCV
32

Evasion
34

SOMMAIRE

Réinventer la ville

Afin de renforcer leur attractivité, les villes romandes font renaître leurs friches industrielles. Zoom sur l'exemple des anciens ACMV, à Vevey.



Indicateurs au vert

L'économie vaudoise affiche une belle croissance en 2007. Panorama de l'année économique du canton, secteur par secteur.



L'emploi sous la loupe

Une vingtaine de personnalités romandes se sont réunies pour une journée de discussions sur le thème « De l'emploi à l'activité professionnelle ». Synthèse et points-clés.



Foulées lausannoises

Les courses sportives animent les rues de la cité : après la Christmas Midnight Run, la BCV sera présente lors des 20 kilomètres de Lausanne.



Poésie dans la théière

Le thé est aujourd'hui la boisson la plus bue au monde après l'eau. Invitation à découvrir ses multiples facettes aromatiques.



3

Les informations et opinions contenues dans ce document ont été obtenues de sources dignes de foi à la date de la publication. Elles n'engagent pas la responsabilité de la BCV et sont susceptibles de modifications. Ce document a été élaboré par le Département communication de la BCV dans un but exclusivement informatif et ne constitue pas un appel d'offre, une offre d'achat ou de vente, une analyse financière au sens des « Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière » de l'Association Suisse des Banquiers ou une recommandation personnalisée d'investissement. Les rapports annuels et semestriels ainsi que les prospectus et règlements des fonds de placement peuvent être obtenus gratuitement auprès de la direction de fonds ou de la BCV lorsqu'elle les distribue. Les graphiques peuvent présenter une projection rétrospective de la performance d'un composite appliquant une stratégie ou ayant des caractéristiques similaires antérieurement à la création du produit concerné. Les risques liés à certains placements, en particulier les dérivés et dans des pays émergents, ne conviennent pas à tous les investisseurs. Les performances passées ne garantissent pas des performances actuelles ou futures. Le contenu de ce document a pu être utilisé pour des transactions par le Groupe BCV avant sa communication. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (par ex. Allemagne, UK, US et US persons). Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis au droit d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des informations juridiques qu'il contient. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV.

BCV
MARS 2008

Rédactrice en chef:
Corinne Daubignard
Responsable Secteur édition

Rédaction:
Xavier Alonzo
Paul Coudret (BCV)
Romain Pittet (BCV)
Caroline Plachta (BCV)
Gian Pozzy
Christophe Roulet
Myret Zaki

Photos:
BCV: pp. 17, 19
Régis Colombo: pp. 20-31
Valentin Flauraud : p. 32
Thierry Jayet : p. 33
Thierry Porchet: pp. 1, 7-15,
35-39
Prod Patrick Villars : p. 32
Laurent Ryser: p. 33
Rainer Sohlbank: p. 5

Adresse de la rédaction:
BCV
Secteur édition
Case postale 300
1001 Lausanne
E-mail: info@bcv.ch
Internet: www.bcv.ch

Copyright BCV 2008

Prévoir sur mesure et profiter outre mesure

ÉPARGNE 3
ET PORTFOLIO 3

Nos solutions de
prévoyance 3^e pilier,
avantageuses
et performantes.

Plus d'informations:
0848 808 880 (tarif national)

Ça crée des liens



Une nouvelle identité urbaine

Chère lectrice, cher lecteur,

Le paysage des villes suisses est en pleine transformation. Des projets d'envergure fleurissent un peu partout, visant à revaloriser les atouts des cités à travers la construction de quartiers d'habitation neufs ou de complexes destinés à la culture et au sport. Exploitant le potentiel d'espaces désormais inutilisés, friches industrielles ou terrains à l'abandon, les urbanistes et les architectes proposent des concepts de développement urbain inédits et originaux, inscrits dans un esprit de durabilité qui modèle le nouveau visage de la ville.

Dans ce domaine, la ville de Zurich a fait figure de pionnière avec le réaménagement spectaculaire de l'Ouest zurichois. Les villes romandes suivent le même chemin, notamment l'agglomération lausannoise qui prépare la réaffectation de son immense friche entre Sébeillon et Bussigny. Dans ce numéro de *Pointsforts*, nous vous proposons un coup de projecteur sur le projet de reconversion des terrains des anciens ACMV à Vevey, qui prévoit la construction d'un ensemble de logements répondant aux standards énergétiques les plus exigeants.

Combinés à une offre en infrastructures urbaines toujours plus performante, en particulier en matière de transports publics, ces efforts de revitalisation et de densification des villes contribuent à renforcer leur potentiel d'attractivité. Certains spécialistes annoncent même une modification des mentalités, l'idéal de la villa à la campagne cédant la place à celui d'une nouvelle qualité de vie citadine. Les statistiques semblent le confirmer : après s'être vidées pendant une trentaine d'années, la plupart des métropoles suisses gagnent des habitants. Les villes changent de visage, le regard que l'on leur porte également.

Bonne lecture !

Alexandre Zeller
Président de la Direction générale

La grande mutation urbaine

Après avoir fui la ville, les Vaudois en redécouvrent les attraits

6

Tandis que Lausanne et les communes de l'Ouest planchent sur la reconversion de l'immense friche qui s'étend entre Malley et Bussigny, Vevey tourne la page des ACMV et donne le premier coup de pioche d'un projet de 360 appartements en plein centre ville. Un modèle d'intégration et d'économie d'énergie.

Par Gian Pozzy

La mode du retour en ville est lancée. Pendant des décennies, les citadins ont émigré vers la proche ou la grande banlieue. A la recherche d'espace et d'air frais. Mais l'espace s'est raréfié, l'air n'est plus si pur que ça et, surtout, les temps de déplacement se sont singulièrement allongés. Construire les villes à la campagne, comme le suggérait l'humoriste Alphonse Allais, n'est finalement pas une aussi bonne idée que ça. Nombreuses sont aujourd'hui les communes urbaines qui, après avoir assisté, impuissantes, à la fuite de leurs habitants, mettent à profit leurs friches industrielles pour les appâter. Lausanne et les communes de l'Ouest envisagent ainsi de rendre à l'habitat les immenses terrains industriels

et ferroviaires à l'abandon entre Sébeillon et Bussigny pour y loger jusqu'à 30 000 personnes, tandis que 2 000 logements devraient voir le jour entre la Pontaise et la Blécherette dans une perspective de développement durable. Parallèlement, le cœur économique des villes se réanime, à l'instar du quartier du Flon qui, à la fin de cette année, proposera 90 000 m² de surfaces locatives, pour l'essentiel commerciales.

Tournant historique à Vevey

La ville de Vevey aborde elle aussi un tournant historique, matérialisé par un immense projet d'urbanisme sur le terrain des défunts ACMV (Ateliers de constructions mécaniques Vevey), où le premier coup de pioche de la démolition a été donné le 14 janvier dernier. Rappelons-nous, ce n'est

pas si lointain : entre 1985 et 2001, Vevey a perdu la moitié de ses emplois dans le secteur secondaire ; en 1992, la ville détenait un fâcheux record national, celui du taux de chômage, à 13%. La tradition industrielle de Vevey s'incarnait jadis dans les fabriques de chocolat Cailler et Peter, dans la fabrique de cigares et cigarettes Rinsoz et Ormond, dans les prestigieux Ateliers de constructions mécaniques de Vevey, délocalisés en 1992 après 164 ans d'activité.

Vevey se tourne donc résolument vers le tertiaire, Vevey construit du logement pour ramener ses habitants au cœur de la cité, Vevey favorise la mobilité douce. Le symbole de cette reconversion se nomme « Les Moulins de la Veveyse », le plus grand projet immobilier de Suisse romande avec



7

Montreux, en plus modeste

A cinq kilomètres de là, Montreux a aussi ses projets de reconversion. Ses friches sont évidemment de taille plus modeste, puisque l'économie de la ville n'a jamais reposé sur un tissu industriel important et que sa topographie ne s'y prêtait guère. Reste que deux sites sont destinés à une restructuration: les anciens ateliers de la Menuiserie Held et l'ancienne imprimerie Corbaz.

Le compartiment de territoire qui comprend l'ex-Menuiserie Held, entre rue de la Gare, rue Industrielle, rue du Marché et domaine ferroviaire, s'étend sur quelque 8 000 m², mais la friche proprement dite ne mesure que 4 116 m². D'accès malaisé, l'entier du périmètre est inclus dans une planification de détail inscrite au Plan général d'affectation (PGA 2007). Dans l'attente d'une restructuration, l'ancienne menuiserie sera utilisée à des fins culturelles et sportives. La question de son insertion dans un futur nouveau complexe reste ouverte. Aucun projet de promotion n'a, à ce jour, été déposé.

L'ancienne imprimerie Corbaz – qui imprimait entre autres la défunte « Presse Riviera-Chablais » – devrait, selon Laurent Wehrli, municipal de l'Economie, de la Culture et du Tourisme, laisser place à un projet privé comprenant du logement ainsi que des espaces artisanaux et commerciaux.

Montreux compte un certain potentiel pour la densification de l'habitat, comme le relèvent le Plan directeur communal et le nouveau PGA, mais il demeure conditionné à la recherche de la qualité tant pour l'habitat urbain que pour les espaces publics.



ACMV, Vevey – Le Flon, Lausanne: quand l'ancien se marie au moderne.

ses 360 appartements pour une surface nette de 32 700 mètres carrés: un quartier de plus de 1 000 habitants divisé à CHF 150 millions, qui devrait être achevé, par étapes, en 2013.

Priorité: assainir le site

Les 22 000 mètres de friche industrielle des ACMV appartenait à la BCV. Elle les a cédés à l'automne 2006 à Patrick Delarive,

46 ans, fondateur et président du Groupe Delarive SA, la holding qui chapeaute notamment Promotions Delarive SA. « J'ai pris connaissance tardivement de cette opportunité, raconte Patrick Delarive. Du coup, je n'ai eu que quelques semaines pour finaliser une offre. Si nous l'avons emporté, c'est que notre projet tenait la route et, surtout, parce que nous avons acheté sans condition. » Sans condition, cela veut dire

notamment sans analyse des sols. Or, sur un site industriel aussi ancien, des surprises étaient à craindre. Elles se sont avérées: métaux lourds, hydrocarbures de PCB, hydrocarbures aromatiques polychlorés, traces d'amiante: au total, l'assainissement devrait coûter plus de CHF 2,5 millions.

« On m'avait mis en garde, poursuit le fondateur du Groupe Delarive SA. On m'a dit que c'était un site chargé d'émotion, que la gauche majoritaire à Vevey multiplierait les oppositions. Moi, je pensais au contraire que si nous n'étions pas arrogants, si on communiquait clairement, il n'y aurait pas de problème. On a écouté la Municipalité, on a tenu compte de ses remarques et la mise à l'enquête du premier îlot a pu commencer. »

« Les Moulins de la Veveyse » seront l'œuvre de l'architecte Giovanni Pezzoli. « Un bureau performant en termes de design, un champion de la norme Minergie et, en plus, un personnage tout de gentillesse naturelle », commente encore Patrick Delarive. Giovanni Pezzoli n'est pas un inconnu : on lui doit des ensembles d'habitation, des centres commerciaux, des rénovations délicates telles que celles de la villa Serenyi à Bex, de la villa Kenwin, œuvre de Mies van der Rohe, à La Tour-de-Peilz, de la Ferme du Désert à Lausanne, et la reconversion du silo de Jean Tschumi, à Renens, en atelier d'architecture et centre culturel.

Standard énergétique sévère

Le futur quartier bénéficiera du très contraignant standard Minergie-P. Ses besoins thermiques seront assurés à près de 90% par l'énergie géothermique, par des cellules photovoltaïques, par la récupération de la ventilation. « Pouvoir concevoir de A à Z et construire ex nihilo, c'est once in a lifetime, c'est un modèle pour toute la Suisse », s'enthousiasme Patrick Delarive. Le rôle de Giovanni Pezzoli s'arrête au permis de construire; ensuite d'autres sociétés

du Groupe Delarive SA prendront le relais comme Fidias SA, l'entreprise générale, Cofideco SA et la Régie de la Couronne SA pour la vente et la gérance. Le financement du projet est assuré à hauteur de 30-35% par des fonds propres, le reste, soit quelque CHF 100 millions, étant avancé par la BCV.

Reste à examiner le cas de la « halle Inox », le premier de la série des bâtiments des ACMV en partant de la gare CFF. Il est classé aux monuments historiques et ne peut être détruit pour faire place à du logement. Le Groupe Delarive SA envisage de conserver ce magnifique bâtiment et de le transformer en un site multiusages pour des expositions, conférences et séminaires. L'ensemble du nouveau quartier comprendra des appartements en PPE, des logements en location (dont certains subventionnés) et vraisemblablement des appartements sécurisés pour les personnes âgées, une crèche, des écoles, des commerces, des bureaux et, bien sûr, des places de parc privées au nombre de 440. Une vraie petite ville, pensée, organisée, intégrée.

Au printemps, la cérémonie de la pose de la première pierre devrait donner lieu à une fête populaire: « Nous ferons une campagne de communication dans tout le quartier. Après tout, c'est le projet des Veveysans », conclut Patrick Delarive.

Vevey achève sa mue

Les autorités communales ne sont pas toujours et partout enchantées des initiatives des promoteurs immobiliers. En l'espèce, toutefois, l'harmonie semble régner: le syndic de Vevey, Laurent Ballif, participait à la conférence de presse de présentation des « Moulins de la Veveyse », le municipal Jérôme Christen, directeur de l'Urbanisme et des Constructions, constate que le dossier a avancé vite et sans frictions. « Ces terrains constituaient un no man's land, une barrière architecturale au cœur

Delarive Groupe, une constellation de sociétés

Le Groupe Delarive SA, fondé en 1994 par Patrick Delarive qui le dirige, compte quelque 140 collaborateurs; il est une constellation de sociétés qui se répartissent pour l'essentiel en un pôle de services financiers et en un pôle de services immobiliers.

Dans le premier, on trouve Delarive Investissements SA, société de gestion de fortune et d'administration de patrimoine à l'usage de la clientèle privée et institutionnelle, avec quelque CHF 400 millions sous gestion; Delarive Management SA, qui assure des services fiduciaires; Jade Invest SA, une participation minoritaire, qui s'occupe de *private equity*.

Dans le second pôle se regroupent Promotions Delarive SA, vouées au développement et aux réalisations immobilières; Régie de la Couronne SA, gérance/PPE, courtage; Cofideco SA, gérance/PPE, entretien et rénovation d'immeubles; Fidias SA, direction de travaux, entreprise générale et architecture d'intérieur; enfin Chappuis & Delarive SA, participation minoritaire axée sur le pilotage d'opérations immobilières.

Enfin, la holding comprend encore des services aéronautiques avec Flypad SA et une participation dans Whitepod Concept SA, une société domiciliée dans le Bas-Valais active dans le développement de concepts d'écotourisme.



Patrick Delarive



de Vevey. Désormais, on aura de nouvelles liaisons horizontales et une liaison nord-sud pour les piétons et les cyclistes, et la rive de la Veveyse sera arborisée. L'accès direct aux quais de la gare CFF, par ascenseur, à côté de la Poste, devrait inciter les gens à recourir aux transports publics, se réjouit-il. Un espace aussi grand ne peut qu'alimenter les rêves les plus fous, notamment en matière d'écologie et de mobilité douce ! »

Jadis cité industrielle, Vevey compte plusieurs autres friches à valoriser. L'ancienne gare de marchandises des CFF, d'une surface de 21 400 m², fait l'objet d'un concours d'architecture : elle devrait céder la place à du logement, peut-être aussi à une zone artisanale. Non loin des ACMV, les 6 000 m² de terrain qui abritent le site des Temps Modernes et des activités culturelles alternatives pourraient donner lieu à un projet hôtelier, un hôtel Ibis de la chaîne Accor, pense-t-on. Ou alors du logement, ou encore un EMS. Les locataires actuels de ces immeubles délabrés, artisans, garagiste, graphiste, décorateur, sont censés avoir quitté les lieux en ce début d'année. Derrière la gare CFF, en friche aussi, le quartier des Bosquets et la Tour Margot, 7 200 m² destinés à accueillir une zone artisanale et du logement. Sans parler d'un petit périmètre de 1 600 m² dont la Ville est propriétaire à l'entrée de Vevey, tout près du centre administratif Nestlé, où l'on pense aménager des bureaux ; et de l'ancienne imprimerie Säuberlin & Pfeiffer, à l'avenue Nestlé, transformée en logements qui seront mis sur le marché au printemps 2008.

Vevey, vraiment, vit une profonde mutation. En 1992, le chômage y atteignait des records et la population avait chuté à 15 000 habitants. « Là, relève Jérôme Christen, à force de construire du logement en pleine ville, on va frôler les 20 000 habitants. »

Les ACMV : une friche qui a fait l'histoire

Devinette. Savez-vous où quelques répétitions de la dernière Fête des Vignerons ont été organisées ? Dans des halles qui ont vu défiler l'histoire industrielle vaudoise ! Plus précisément celles des anciens Ateliers de constructions mécaniques de Vevey (ACMV). Flashback sur le destin d'un ancien fleuron de l'industrie cantonale.

Par Paul Coudret (BCV)

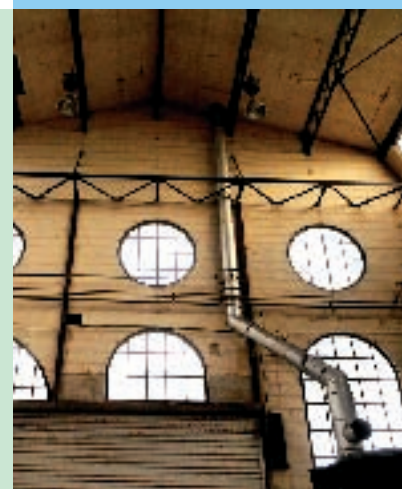
C'est au milieu du 19^e siècle, en 1842, qu'un certain Benjamin Roye fonde les ACMV. Trois ans plus tard, il installe l'entreprise sur le site qui fera sa gloire, derrière la gare de Vevey, et s'engage résolument dans la révolution industrielle de l'époque. Des ateliers sortent, en effet, des machines agricoles, des roues de moulin puis, très vite, on voit plus grand. Les ACMV livrent en effet certaines des machines qui ont permis de percer le tunnel du Gothard en 1874.

A la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, Vevey est une ville dynamique, à la fois

industrielle, commerçante et touristique. Les ACMV participent activement à l'essor de la ville de la Riviera. On y fabrique certes des tracteurs et des trolleys, mais aussi des turbines hydroélectriques. Plus tard, une fois les deux conflits mondiaux oubliés, les halles permettront aussi l'assemblage de ponts polaires pour les centrales nucléaires, des réservoirs pour les méthaniers américains, diverses charpentes métalliques et, pour les nostalgiques, le montage des fameux chars « Léopard » de l'armée suisse.

Le passage de Werner K. Rey

Les affaires tournent, comme on dit. En 1962, les halles sont même modernisées





et agrandies pour faire face à la demande. Mais toute bonne chose a une fin : au début des années 1980, l'homme d'affaires alémanique Werner K. Rey rachète le quart du capital-actions des ACMV et en devient de facto le dirigeant. A ce moment, en 1982, les ACMV occupent 850 personnes et réalisent un chiffre d'affaires supérieur à CHF 110 millions. Quelques années plus tard, l'entreprise est intégrée dans Omni Holding AG, puis transformées en ACMV Vevey Holding SA, et les activités sont scindées en deux entités : technologie mécanique d'un côté, transports de l'autre.

L'aventure est de courte durée : en 1991, le holding de Werner K. Rey fait faillite et un an plus tard le groupe veveysan est démantelé. Il occupait alors encore 750 personnes. Les activités de mécanique lourde basées à Vevey disparaissent : ce sont ces halles qui sont aujourd'hui devenues une friche industrielle sur laquelle va se réaliser un ambitieux projet immobilier. Entretemps, elles ont parfois hébergé quelques belles aventures industrielles : créées par un ancien cadre des ACMV, André Pugin, Apco Technologies SA, active dans le domaine des technologies spatiales, s'y est développée et y est devenue un des acteurs industriels suisses de la conquête spatiale européenne. Par ailleurs, l'unité de construction ferroviaire, déjà transférée à Villeneuve, est reprise par un groupe étranger sous le nom de Vevey Technologies SA. Aujourd'hui, l'usine de Villeneuve fait partie du Groupe Bombardier et a beaucoup de succès : il n'y a guère de

wagons sur les voies de chemin de fer suisses qui n'en soient sortis...

Plusieurs projets avortés

Mais que deviennent alors ces friches ? L'ensemble immobilier du site industriel de Vevey est repris au début des années 1990 par un homme d'affaires valaisan qui projette d'y créer la « cité du 3^e millénaire » en partenariat avec Bouygues. Le projet avorte en raison de la déconfiture et de la condamnation pour gestion déloyale de cet homme d'affaires. Mais, alors que le projet de valorisation des terrains des ACMV est repris en 1996 par la BCV et une de ses sociétés immobilières, les projets vont fleurir. Ils sont pour la plupart à dimension culturelle : l'association Swissmedia, l'Exploraparc de la fondation Infomedis, le parc à thème d'Eugène Chaplin, la « Cité du livre et de l'art » de l'Association « Vevey Fête de l'écriture et de l'écrit », le lieu de résidence de la Compagnie de danse Nomades, l'audio-rama du Musée national suisse de l'audiovisuel.

Aucun n'aboutit, même si la plupart se font en coordination avec la Ville de Vevey. Finalement, dès 2003, de nouvelles démarches de la BCV avec divers entrepreneurs et promoteurs, toujours en collaboration étroite avec la commune, aboutissent en juin 2005 à un accord avec Promotions Delarive SA.

Sources : Ville de Vevey, BCV, Dictionnaire historique suisse, B. Sager, presse

Quand l'industrie fait place à l'art

La seconde vie des friches industrielles peut également trouver une vocation culturelle. Au bord de la Venoge, les locaux de l'ancienne filature de La Sarraz abritent aujourd'hui l'Espace culturel La Bille. Au fil des années, l'usine désaffectée est devenue un lieu d'expression pour les artistes et artisans.

Par Caroline Plachta (BCV)

C'est un grand bâtiment industriel installé dans un cadre bucolique, le long de la Venoge, à l'ouest de La Sarraz. Le béton et le métal, omniprésents, donnent le ton, derrière un porche où s'inscrit en lettres dorées le nom de cet univers un peu à part : « La Bille ». Une vitre éclairée dévoile un artisan à l'œuvre, penché sur un ouvrage de bijouterie. Au fond à droite, une haute cheminée de briques rouges, un peu hésitante mais majestueuse, veille sur son monde. En une minute, la réalité intime de ce tableau contrasté s'impose au visiteur : le lieu vit.

A l'intérieur de l'usine désormais silencieuse, le décor n'est pas moins étonnant. Suspendu au-dessus d'un grand bar de bois circulaire, un petit dragon de métal bat lentement des ailes. Quelques canapés de cuir beige et deux tables de billard agrémentent l'arrière-salle. Une petite salle de concert est aménagée à droite de l'entrée. Des volutes de fer accrochées

au plafond serpentent à travers toute la pièce : ces « rails » aériens ne dévoilent leur fascinant secret que lorsque l'on actionne l'ingénieuse manivelle au fond de la salle...

« Avant nous, ces locaux étaient occupés par un club de billard, d'où le nom de notre espace », explique Cyril Maillefer, membre de l'association qui gère l'Espace culturel La Bille. Dans l'aile du fond de l'ancienne usine, une quinzaine d'artisans ont aménagé leurs ateliers : forgerons, ferronniers, bijoutier, coutelier, potiers et bientôt, couturière. Une brasserie artisanale est également en cours d'installation sur le site.

De la filature à la culture

Avant de devenir un lieu dédié à la culture et à l'artisanat, les bâtiments abritaient la filature de La Sarraz. C'est la chute des marchés des textiles qui obligea la société Girardet & Cie à fermer les portes de l'usine, en 1976. Une partie des locaux sont aujourd'hui loués à un garage et au cercle portugais de la région.





Aménagée par une bande de copains, la petite salle de billard « La Bille sarrazine » posa le premier jalon des activités d'expression artistique, concerts, expositions et pièces de théâtre qui allaient peu à peu s'y développer, grâce à une poignée de passionnés.

Les murs sont toujours propriété de la société Girardet & Cie. « *Nous avons beaucoup de chance que le propriétaire aime l'art et la culture* », sourit Cyril Maillefer. Grâce à cela, les mercredis, jeudis et vendredis soirs, l'Espace culturel La Bille propose des concerts dans tous les styles, des expositions de photographies ou de peinture, des lectures publiques. Durant la saison estivale, des journées à thème sont organisées le week-end dans l'enceinte de l'ancienne usine et dans le jardin, autour de la grande cheminée de briques rouges. En 2007, La Bille a célébré le savoir-faire des producteurs de bière artisanale lors de la « Fête des récoltes » et celui des forgerons lors des journées « Au tour du métal ».

Installé dans ces lieux depuis quelque temps déjà, Nicolas Coeytaux, sculpteur sur métal, retrace en quelques instantanés le portrait de l'usine désaffectée : « *C'est ici que l'on dégraissait la laine* », explique-t-il, désignant l'ancien emplacement de l'immense laveuse. Juste à côté de son atelier, il dévoile avec une certaine fierté la grande chaudière à coke, impressionnant témoin du patrimoine industriel soigneusement préservé

par les actuels locataires des lieux. A l'arrière du bâtiment, l'ancien barrage sur la Venoge est en ruines dans un écrin de verdure.

Bénévolat et indépendance

De multiples œuvres artisanales et sculptures participent à la vie de l'ancienne usine. Créateur de l'habile mécanisme qui insuffle leur magie aux rails accrochés au-dessus du bar, Nicolas Coeytaux se fait l'animateur malicieux de ces lieux à travers ses sculptures mouvantes, souvent réalisées en forme de clin d'œil. A l'image de « Georges-Alphonse », son immense oiseau de fer de 140 kg, qui veille au grain à l'entrée de l'ancienne usine en attendant de trouver preneur et de prendre définitivement son envol. Pour l'heure, en échange d'une pièce de deux francs, il battra de ses gigantesques ailes de fer et de bronze peintes en jaune vif.

« *Cet espace vit grâce à une poignée de personnes de bonne volonté qui donnent de leur temps*, tient à souligner Cyril Maillefer. *Tout ici a été fait à la main.* » La Bille fonctionne sans subventionnement, ni sponsoring. Selon la volonté de ceux qui l'ont créée. « *Cela nous permet de conserver une parfaite indépendance. Notre but est de proposer une autre facette de la culture, accessible à tous, avec des entrées à prix très modeste. Les gens repartent d'ici avec le sourire et des impressions plein les yeux, c'est tout ce qui compte pour nous.* »

Informations sur www.bille.ch



L'économie vaudoise poursuit son ascension

En 2007, l'économie vaudoise a poursuivi sa croissance. Celle-ci a atteint un niveau record, voire supérieur à celui des autres cantons romands. Ce dynamisme a entraîné une baisse sensible du taux de chômage.

Par Paul Coudret (BCV)

L'Institut Créa de macroéconomie appliquée de l'Université de Lausanne a noté dans un de ses rapports que l'économie vaudoise volait de record en record. A la fin de 2007, son baromètre conjoncturel restait en effet résolument orienté à la hausse. La vigueur actuelle de l'économie vaudoise peut aussi être mesurée par les échos très positifs que la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) a obtenus auprès des entrepreneurs lors de sa traditionnelle enquête conjoncturelle d'automne. En 2007, la marche de leurs affaires a été considérée comme bonne, voire excellente par 61% des entreprises vaudoises interrogées, et les perspectives sont jugées de la même manière pour 2008 également par près de six entreprises sur dix (59%). Les projets d'investissement sont restés d'actualité: en 2007, 46% des entreprises vaudoises ont investi ou envisagé de la faire; pour 2008, 43% d'entre elles conservent cette optique.

Enfin, pendant toute l'année, l'indicateur synthétique de la marche des affaires de l'industrie cantonale a évolué à un

niveau élevé (voir graphique p. 19).

Ceci donne à penser que les entreprises vaudoises ont travaillé aux limites supérieures, voire au-delà de leurs capacités.

Cette situation conjoncturelle exceptionnelle a eu des effets très positifs sur le marché vaudois de l'emploi. Même s'il est resté supérieur à la moyenne suisse (2,8%), le taux de chômage vaudois s'est orienté sur une pente résolument baissière. En fin d'exercice, il se situait à 4% par rapport à un niveau de 4,6% un an auparavant. Au niveau régional cependant, le chômage est resté très variable. Ainsi, avec un taux de 5,2%, la capitale vaudoise est la plus touchée tandis que les districts de Nyon (2,8%) et du Gros-de-Vaud (2,6%) restent relativement épargnés.

C'est dans le tertiaire, plus précisément dans les services aux entreprises, l'hôtellerie et la restauration (10,5% des chômeurs), les activités de commerce (15% des chômeurs) et les secteurs de l'administration, de l'enseignement, de la santé et du social (12% des sans emplois) que le chômage est, avec près de 40% de l'effectif cantonal des chômeurs, le plus présent.

Paradoxalement, l'embellie conjoncturelle a aussi eu des effets contradictoires. Dans le secondaire, plusieurs branches industrielles, comme l'horlogerie ou la mécanique, se sont plaintes en cours d'année de ne plus pouvoir répondre correctement à la demande de leurs clients du fait d'un manque de main-d'œuvre qualifiée. Dans ce cas, certaines entreprises n'ont pas hésité à faire face à cette problématique en recrutant du personnel précédemment mis à la retraite.

Le dynamisme retrouvé de l'économie vaudoise combiné à une prudence certaine dans la gestion du budget de l'Etat de Vaud ont aussi porté leurs fruits dans les finances publiques. Pour la seconde année consécutive, le canton a dégagé un excédent de revenus, ce qui lui a permis de réduire à nouveau son endettement. Après avoir mené pendant de nombreuses années une politique restrictive, notamment en matière d'emplois, l'Etat de Vaud devrait avoir une meilleure marge de manœuvre financière ces prochaines années. Pour 2008, il prévoit pour la troisième année consécutive un budget positif.



Agriculture, viticulture: les vicissitudes du climat

Le secteur primaire vaudois représente 6% des emplois du canton dans environ 4800 exploitations principales et secondaires. En 2007, il a à nouveau vécu une année marquée par les surprises climatiques.

L'**agriculture** a souffert des conditions météorologiques. Dans les cultures céréalières et de fruits et légumes, l'exploitation a été handicapée par un printemps aride puis pluvieux, auquel a succédé une période estivale marquée par de fortes précipitations, provoquant des dégâts importants dans la plupart des régions agricoles vaudoises. Globalement, cette situation a entraîné des reculs quantitatifs de l'ordre de 30% dans les différentes récoltes.

Dans la **viticulture** par contre, la mauvaise météorologie estivale a été compensée par un excellent automne. La saison 2007 a donc été marquée par une excellente vendange. Le millésime 2007 est équilibré et de bonne qualité. En termes de quantité, on assiste même à un renouveau. Globalement, la récolte 2007 s'est en effet établie à 30,8 millions de litres de vin clair, en hausse de 13% par rapport à la récolte 2006.

Une activité industrielle soutenue

Totalement en phase avec celui de la marche des affaires industrielles suisses, l'indicateur synthétique de la marche des affaires industrielles vaudoises a terminé l'année 2007 à un niveau largement supérieur à ceux des pics conjoncturels de 1997 et 2000. Les hésitations dont il a fait preuve en fin d'année peuvent être interprétées comme étant les conséquences concrètes de certains obstacles rencontrés pendant l'année par les entreprises. Ainsi, dans le secteur de la métallurgie et du travail des métaux, le manque de main-d'œuvre qualifiée a été un frein majeur à la production.

Globalement, l'**activité industrielle** vaudoise est restée très soutenue. Le rythme de production a été particulièrement dynamique dans les secteurs de l'électronique, de l'optique et des instruments de précision ainsi que dans la métallurgie. Les industries d'exportation, comme l'horlogerie haut de gamme, ont connu une année exceptionnelle. A fin septembre 2007, les exportations vaudoises de marchandises avaient progressé de 23,4% par rapport au même trimestre de l'année précédente. Avec un tel taux, elles enregistraient une croissance supérieure à celles des exportations helvétiques.

Dans l'industrie vaudoise, l'année 2007 a été marquée par une utilisation supérieure à la normale de l'outil de production. Le taux d'utilisation des capacités de production a atteint, voire dépassé les 88%, ce qui est proche d'un niveau historique. A titre de comparaison, celui atteint en 2006 avait été de 85%.

La construction en bonne forme

Dans l'ensemble et selon le dernier test conjoncturel de la Commission Conjoncture vaudoise, l'industrie vaudoise de la **construction** a continué, sur la lancée de 2006, à bien se porter. Dans ce secteur, la situation a été différente selon qu'il s'est agi du second œuvre, où les activités sont restées soutenues toute l'année, et du gros œuvre. Dans ce domaine, les indicateurs ont commencé à clignoter vers le milieu de l'année. La perception de la situation des affaires s'est péjorée à cette époque alors que le chiffre d'affaires commençait à fléchir et que les réserves de travail se stabilisaient.

Ces dernières peuvent être appréciées grâce à l'évolution des demandes de permis de construire. A fin novembre 2007, elles étaient en baisse (-3%) par rapport à la même période de 2006. Cependant, les tra-

voux envisagés se montaient alors à plus de CHF 3 milliards, un montant jamais atteint depuis 2000 et en hausse de plus de 5% par rapport à la même période de 2006.

Le rythme de la construction de logements qui prévaut depuis quelques années n'a cependant pas encore eu d'effets concrets sur le marché cantonal du logement, où le taux de vacance est resté stable à 0,6%. Certes, ce bas niveau dissimule des différences marquées entre les régions, mais il a continué à peser fortement sur les prix des loyers. Or, même s'il a profité ces dernières années d'un engouement réel pour l'accès à la propriété, ce même rythme de construction commence à ralentir en raison de la raréfaction des surfaces disponibles dans diverses régions du canton.

Evolution réjouissante des services

L'économie vaudoise est dominée par le secteur tertiaire (hôtellerie, restauration et tourisme, services), qui représente plus de 75% des 307 000 emplois du canton. Globalement, les services (29% des emplois du tertiaire) affichent une évolution réjouissante de leurs activités en 2007.

En 2007, le **marché immobilier** vaudois a encore connu une excellente année. Dans ce secteur, la demande est restée très soutenue par l'inadéquation entre l'offre et la demande de logements à louer dans les régions les plus attractives du canton. Dans un proche avenir cependant, la raréfaction des surfaces constructibles dans ces régions risque de peser encore plus sur le niveau des prix.

Dans le domaine de l'**administration, de la santé et du social**, les efforts que le canton a initiés depuis quelques années en matière d'économies budgétaires pour, d'une part, résorber à terme son déficit de fonctionnement et, d'autre part, réduire sa dette globale ont d'autant plus payé en 2007

que leurs effets se sont conjugués à une excellente conjoncture.

Avec environ 13 000 emplois, les **services bancaires et financiers** vaudois représentent 5,5% du total des emplois tertiaires. Premier contribuable cantonal, son poids économique est important puisque ce secteur pèse 11% du revenu cantonal. En 2007, les affaires de cette branche ont été particulièrement bonnes. Elles sont restées marquées par une forte demande du côté des crédits hypothécaires et d'excellentes affaires dans la gestion de fortune, une spécialité dans laquelle le canton se situe en troisième place au niveau helvétique avec des actifs globaux estimés entre CHF 300 et 400 milliards, selon une étude de la BCV.

Tourisme, hôtellerie et restauration

Avec un volume annuel total de retombées économiques de l'ordre de CHF 5 milliards, dont deux pour la seule région de Lausanne, le tourisme est un pilier de l'économie vaudoise. Il est notamment important dans la région des Alpes en ce qui concerne ses retombées sur l'emploi: cette branche y représente près de 20% des places de travail.

Après quelques années très moroses, **l'hôtellerie et la restauration** vaudoises avaient globalement retrouvé un volume d'affaires satisfaisant en 2006, avec une hausse des nuitées de l'ordre de 5%. L'année 2007 a par contre été bien plus contrastée. En effet, les stations des Alpes vaudoises et du Jura ont enregistré un début d'exercice avec des résultats nettement inférieurs à ceux de la période correspondante de 2006, et ce en raison des aléas de la météorologie. A mi-année, les chiffres d'affaires de la branche étaient en recul de plus de 16% dans ces deux régions.

Par contre, les résultats des localités touristiques des bords du lac ont été en phase avec ceux de 2006, les établissements du Plateau enregistrant même une hausse sensible de leurs affaires pendant toute la première moitié de l'année. En ce qui concerne la restauration, les affaires et les perspectives se sont nettement améliorées pour les deux tiers des établissements du canton qui ne sont pas en état de déficit chronique.



Evolution prévisible des secteurs d'activité pour 2008

	2007	2008
Secteur primaire	~	<
Secteur secondaire	>	>>
Secteur tertiaire	>	>>

Source: BCV

Indicateur synthétique de la marche des affaires



Source: ConjonctureVaudoise

De l'emploi à l'activité professionnelle

Réunis lors d'un workshop organisé par la BCV, une vingtaine de participants ont mené une réflexion commune sur l'activité professionnelle. Les différentes propositions évoquées reflètent la nécessité d'une évolution des mentalités et des conditions-cadres vers une plus grande flexibilité.

Par Caroline Plachta (BCV)

Plus de flexibilité dans le monde du travail et un partenariat public-privé accru. Ce sont les messages-clés qui se sont dégagés du workshop organisé par la BCV sur le thème « De l'emploi à l'activité professionnelle ». Interpellés sur les défis de la prise en charge de sa carrière professionnelle, la bataille pour les talents ou l'égalité des chances lors de trois ateliers de discussion, une vingtaine de personnalités romandes issues des milieux économique, politique et académique ont réfléchi ensemble à l'avenir de la région dans le domaine de l'emploi. Des pistes prometteuses, qui méritent de faire leur chemin, ont été soulevées et débattues afin d'optimiser le dynamisme de la place économique lémanique et romande.

Parmi les problématiques abordées lors des différents ateliers de discussion, les conséquences du vieillissement démographique et la pénurie de collaborateurs qualifiés ont occupé une large partie des débats. Quelles mesures d'anticipation et d'action sont-elles envisageables en vue d'une amélioration de l'employabilité ? Les réponses se sont articulées sur deux axes complémentaires touchant d'une part l'intégration des seniors sur le marché

de l'emploi, d'autre part la formation de futures forces vives.

Valoriser les potentiels

La flexibilisation de l'âge de la retraite apparaît plus que jamais comme une évidence aux yeux de plusieurs participants au workshop, tout comme la réforme du système de cotisation du deuxième pilier. Cette volonté commune implique de promouvoir des modèles novateurs comme le passage progressif à la retraite par le recours au travail à temps partiel dès 55 ans et la possibilité de prolonger son activité professionnelle au-delà de 65 ans. L'opportunité pour les seniors de se lancer en indépendants constitue également une solution intéressante à encourager, pour autant que la « fibre entrepreneuriale » soit clairement affirmée, les capacités à gérer une entreprise n'étant pas données à tout le monde.

Dans une optique d'amélioration de l'employabilité des jeunes, selon la proposition de plusieurs intervenants, c'est dès l'école obligatoire qu'il convient de prévenir les lacunes en matière de langues étrangères et d'aptitude à communiquer. Afin de les sensibiliser à la vie active, l'introduction d'un stage en entreprise pour les classes de 8^e année permettrait de mettre très

concrètement en œuvre une interaction public-privé. Également évoquée, l'idée de créer un examen de maturité complémentaire axé sur la compétence afin de mieux détecter les potentiels, si elle ne fait pas l'unanimité, attire l'attention sur la pertinence d'un système de sélection basé uniquement sur les connaissances. Enfin, du point de vue académique, chacun s'accorde sur l'urgence d'intensifier la collaboration entre le monde académique et les entreprises, en s'appuyant sur les modèles existants, tel le Swiss Finance Institute.

Invitation à la créativité

Du point de vue du cadre de travail, une majorité de participants réclament plus de souplesse et de créativité, tant de la part des entreprises que des employés. Les premières sont invitées à promouvoir un équilibre – profitable pour tous – entre vie professionnelle et vie privée, en rendant possibles temps partiels et congés sabbatiques. Afin de faciliter le retour au travail des mères, les solutions d'un congé parental interchangeable financé par l'impôt fédéral sur les successions et la déréglementation des conditions-cadre régissant l'accueil de la petite enfance ont été proposées. Les employés devront quant à eux évoluer vers plus de mobilité et faire preuve d'esprit d'initiative et d'innovation.



La situation de plein emploi en Suisse masque certaines lacunes

Manque de mobilité, apprentissage des langues lacunaire, difficultés de communication, ambitions injustifiées et goût du risque peu développé sont quelques-unes des lacunes pénalisant le marché du travail helvétique pourtant caractérisé par une phase de plein emploi.

Par **Christophe Roulet**

Est-ce que l'opulence de la société helvétique et son marché du travail florissant, en situation de plein emploi, seraient les arbres qui cachent une forêt ténébreuse ? Force est de constater que si tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes économiques pour la Suisse, le tableau n'est pas si idyllique en ce qui concerne l'emploi. « Les entreprises éprouvent de plus en plus de difficultés à recruter des collaborateurs qualifiés tous secteurs confondus, analyse Marie-Hélène Miauton, fondatrice et directrice de MIS Trend. Et contrairement aux idées reçues, la vie active dans nos sociétés n'est pas si longue. » « Paradoxe de cette situation, renchérit Jean-Pierre Danthine, professeur aux HEC Lausanne et directeur du Swiss Finance Institute, ce n'est pas tellement le chômage qui représente une préoccupation mais bien plutôt le fait que les emplois à faible valeur ajoutée représentent une proportion croissante sur le marché du travail suisse. Sans parler des manques que l'on observe dans les milieux étudiants suisses en termes d'apprentissage des langues et de sociabilité par rapport aux universitaires qui nous viennent de l'étranger. »

Intervenir tôt dans la formation

Autres écueils et non des moindres évoqués lors de cet atelier de discussion :

la faible mobilité de la part des employés, voire leur manque de flexibilité au cours de carrières professionnelles de plus en plus exigeantes en matière d'adaptabilité des collaborateurs, sans oublier le vieillissement de la population qui pour l'instant laisse de plus en plus de seniors sur la touche et va immanquablement poser un sérieux problème de financement des retraites dans les décennies à venir. Dans ce contexte, ce n'est pas tellement la formation continue qui pose problème. Selon les rapports de l'OCDE concernant la question, la Suisse occupe en effet une place des plus enviables au sein de la communauté des pays industrialisés, au point que les budgets prévus à cet effet ne sont pas tous utilisés faute de participants.

C'est donc bien avant tout cursus professionnel que les intervenants se proposent de porter l'essentiel de l'effort en termes de formation des futures forces vives du pays. Pour Alexandre Zeller, président de la Direction générale de la BCV, les jeunes qui suivent une formation scolaire en Suisse ne sont pas suffisamment appelés à communiquer, argumenter et défendre leurs idées, par rapport à ce qui se pratique dans d'autres pays. « Donnons-leur des cours d'art oratoire, de rhétorique, de théâtre, lance-t-il, afin qu'ils puissent apprendre à s'exprimer et à fonctionner au sein de groupes de travail qui deman-

dent de réelles aptitudes à progresser par échange d'idées. » Et surtout, commençons par leur apprendre les langues. Dans nombre d'économies, la plupart des personnes appelées à occuper des postes concurrentiels maîtrisent une, voire deux langues étrangères, ce qui semble loin d'être le cas en Suisse où l'on observerait plutôt une régression dans ce domaine. « Notre école a une culture du contrôle qui perdure jusqu'à l'université, poursuit Jean-Pierre Danthine. Fondamentalement, c'est exactement l'inverse du but poursuivi si l'on veut que les gens communiquent et apprennent les langues étrangères. Pourquoi n'instaurerait-on pas une méthode d'évaluation différente où l'on se permettrait d'apprécier les résultats d'un point de vue collectif, c'est-à-dire au niveau des établissements scolaires plutôt qu'à celui des élèves. »

Des conditions-cadres pénalisantes

Autant pour les filières de formation. Mais qu'en est-il du manque de mobilité, une « tare » dans une société par trop habituée à l'aisance et à la facilité ? Si tout le monde s'accorde à dire que la mobilité est un excellent facteur d'émulation et d'employabilité, encore faut-il les infrastructures nécessaires pour la faciliter, comme l'explique Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat vaudois, notamment en termes de crèches, de transports ou de

conditions d'accueil. C'est encore loin d'être le cas si l'on considère simplement la congestion du trafic et le manque cruel de logements disponibles dans les agglomérations urbaines. Ce manque de mobilité, que nombre d'entreprises cherchent pourtant à pallier au sein de leur propre organisation, peut-il être compensé par la place que les seniors pourraient désormais occuper sur le marché du travail ?

Là également les conditions-cadres en Suisse ne facilitent guère ce type de solutions, en raison du problème lié à la prévoyance professionnelle jugée trop onéreuse pour les employés de la dernière tranche d'âge de vie active. Proposition de Marie-Hélène Miauton : « *pourquoi n'inverserait-on pas le système paritaire des cotisations en exigeant que l'employeur cotise davantage pour ses jeunes employés et moins pour ses seniors, tandis que les jeunes collaborateurs seraient appelés à moins contribuer à leur caisse de pension que les salariés âgés. Cela permettrait de gommer, du moins en partie, cet obstacle à l'embauche des seniors.* »

La création d'entreprise n'est pas une panacée

Le salut est-il donc à trouver dans la promotion du travail indépendant et de l'esprit d'entreprise, jugés comme les vertus premières des économies libérales ? Dans ce domaine, comme dans les autres, tout n'est pas rose au pays de la montre et du chocolat. « *Le drame en Suisse romande, expose Alexandre Zeller, c'est que nous assistons à de nombreuses créations d'entreprises dont les dirigeants font preuve d'un cruel manque de capacités à les gérer. D'où le faible pourcentage de sociétés qui survivent après quelques années d'activité. Il faudrait instaurer des cours de management de base pour ces nouveaux chefs d'entreprise.* » « *Car ce n'est pas à l'école qu'on leur apprend ces rudiments,*

poursuit Marie-Hélène Miauton. Comment voulez-vous que des professeurs, qui sont restés en marge de la vie économique toute leur vie, inculquent ces notions aux jeunes?»

Pour Roger Nordmann, député socialiste au Conseil national, les jeunes apprennent en effet un métier, mais généralement pas les paramètres de gestion qui lui sont liés, ce qui induit des carences inévitables et souvent fatales pour la survie des entreprises. Mais vouloir à tout prix faire des travailleurs un peuple de patrons n'est assurément pas la panacée. D'une part, l'esprit d'entreprise n'est pas donné à tout le monde, surtout dans une société qui ne cultive guère le goût du risque, et de l'autre, une telle attitude professionnelle peut également très bien s'exprimer au sein même des compagnies, qui sont nombreuses à encourager leurs collaborateurs à faire preuve d'initiative et d'innovation.

Il n'en reste pas moins que les questions de financement du lancement de nouvelles sociétés ne sont pas à négliger, dans la mesure où les jeunes créateurs d'entreprise sont d'accord de se lancer à l'eau sans toutefois vouloir ou pouvoir mettre les fonds propres nécessaires au démarrage de leurs activités, note Alexandre Zeller. La deuxième proposition du groupe, relevée par Jean-Claude Mermoud, consisterait donc à défiscaliser les investissements en fonds propres dans les sociétés en démarrage afin d'encourager les personnes faisant preuve d'un réel esprit d'entreprise à créer de nouvelles entités. Car, finalement, « *on est patron ou on ne l'est pas* », selon Philippe Diesbach, président de la Direction générale du Groupe Foncia, qui souligne l'état d'esprit indispensable pour se lancer dans une telle aventure.



Jean-Pierre Danthine



Marie-Hélène Miauton



Jean-Claude Mermoud

La bataille pour les talents : tout est permis ?

Une action de type culturel. Mieux: une révolution. C'est un examen de complémentarité et d'envergure nationale que demande le groupe de travail «Bataille pour les talents: tout est permis?».

Par Xavier Alonso

Cette manière d'établir un classement et de permettre, sans a priori idéologique, non seulement d'évaluer les potentiels, mais aussi de les détecter. Une idée clairement inspirée du JEE indien. Soit le Indian Institute of Technology Joint Entrance Examination (IIT-JEE, communément appelé JEE). L'examen de sélection qui permet d'accéder aux neuf plus prestigieuses écoles techniques du sous-continent. Cette proposition s'est nettement heurtée à une opposition de la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon lors de la synthèse en fin de journée, ainsi qu'à celle, plus nuancée, du médecin cantonal Daniel Laufer.

Environnement concurrentiel

Entre Pierre Keller, directeur de l'ECAL, Beth Krasna, membre du Conseil d'administration de la BCV, et Jean-Pierre Pedrazzini, partenaires Egon Zehnder Associés, la discussion, animée par la productrice et journaliste de la TSR Muriel Siki, s'est avivée notamment lorsqu'il s'est agi d'évoquer la concurrence actuelle avec laquelle tant les sociétés économiques que les hautes écoles sont obligées de composer. Dans les propos d'un Pierre Keller, il faut même la choyer: *« Autant d'ego et d'ambition dans une école, ça crée des problèmes, ça crée du talent. Je ne crois pas que l'aménagement du confort des étudiants donne des résultats. La sélection doit être rude. La concurrence nécessaire. »* Pierre Keller,

en humaniste, souligne néanmoins que l'égalité des chances est offerte avec une année préparatoire ouverte au plus grand nombre. Mais au terme de ces douze mois, un examen départage les candidats.

Christian Jacot-Descombes, porte-parole de la BCV, souligne la nécessité de tordre le cou aux anciens réflexes de l'école soixante-huitarde et d'oser avoir une approche plus sélective. Pour permettre de diriger les talents vers des écoles et des formations adaptées. Où il est question d'une formation développée spécifiquement au *middle management*. Mais aussi du courage pour donner du feedback aux équipes et faire travailler toute l'entreprise, toutes les entreprises,



Anne-Catherine Lyon



selon les modèles d'excellence que l'on impose aux cadres de pointe mais « *un peu vite* » oubliés lorsqu'on « *descend* » dans les échelons hiérarchiques.

Une préoccupation d'équilibre

« *Le mélange des deux est important* », a avancé Jean-Pierre Pedrazzini. « *Une société qui n'a pas de talents va avoir des problèmes. On a aussi besoin de gens qui « performant » bien, mais qui ne veulent pas forcément « surperformer ». Certains, pour des raisons diverses, ne veulent pas être exposés à plus de stress, prendre davantage de responsabilités. Nous avons également besoin de ces gens-là, et nous devrions pouvoir dessiner un plan de développement spécifique, pas forcément toujours ascensionnel, pour accompagner ce type de carrière.* »

Une préoccupation d'équilibre voisine de celle que le même Jean-Pierre Pedrazzini a exprimée par la double formation nécessaire à la construction du bon cadre.

D'une part, les acquis académiques, puis l'expérience et la formation professionnelle continue. En fait, de quoi ouvrir plus largement le recrutement à d'autres filières. « *Dans les pays anglo-saxons, beaucoup plus facilement qu'en Suisse, les milieux de la banque et de la finance vont chercher des jeunes à la sortie des universités de lettres. Ce qui importe, c'est de savoir penser et de pouvoir compter sur des gens qui ont un bagage culture générale important.* » Cette notion est, en partie, contestée par Christian Jacot-Descombes, qui demande « *à quoi sert d'avoir autant d'étudiants en sciences sociales et politiques, si c'est pour former les cinquante journalistes dont nous aurons besoin dans les cinq ans* ». En écho à Jean-Pierre Pedrazzini, Beth Krasna insiste sur des prérequis de types comportementaux. « *C'est souvent l'enthousiasme et la flexibilité qu'on cherche. A diplômés équivalents, ces qualités feront la différence. Mais elles ne sont pas décelables sur CV.* »



Former l'excellence et l'élargir à des domaines très précis, comme par exemple le trading et l'horlogerie. C'est l'autre proposition de l'atelier « Bataille pour les talents ». En fait, une déclinaison à d'autres métiers du SFI (Swiss Finance Institute – cette expression du milieu financier, bancaire et universitaire qui vise la formation de l'excellence). Une idée qui a rallié facilement une majorité, mais a donné lieu à des constats et des développements contrastés. Aussi la plupart dénoncent le manque flagrant de partenariats entre « le monde académique et celui de l'entreprise et de l'industrie ». Pierre Keller en a ainsi témoigné par ses expériences avec l'ECAL. Dans le secteur du design industriel, les nouveaux développements de l'industrie du luxe et du design ont attiré en

partenaires légitimes des marques telles qu'Audemars Piguet ou Hublot. « C'est une prestation de plus pour les élèves. Une manière d'avoir accès aux gens qui font déjà des travaux de diplômes en rapport avec les entreprises. » Le vibrant directeur a aussi rappelé que « EPFL + ECAL Lab » a vu le jour de la volonté du président de l'EPFL Patrick Aebischer et de lui-même de jeter des ponts entre deux entités créatrices, mais sans objectifs clairement définis en amont. « On ne savait pas ce qu'on voulait y faire exactement. Mais on l'a fait. Sinon, on serait encore en train de discuter. »

Le spectre de la fuite des talents

L'expression de cette excellence de la formation fait apparaître, par corollaire, le spectre de la fuite des talents... Aussitôt

combattue par tous. Beth Krasna : « Dans la gestion des talents, leur donner l'opportunité de voyager et d'aller faire d'autres expériences fait partie d'une stratégie à long terme. Ils apprendront notamment à l'étranger, et en particulier dans les pays anglo-saxons, à dédramatiser les échecs et à les prendre en compte dans leur apprentissage. » Pour Jean-Pierre Pedrazzini, il y a beaucoup à faire dans l'ambition du métier. « Il faut engager des gens de valeur et les mettre en valeur. Ce qui attire le talent, c'est aussi la capacité d'une entreprise à former, à faire voyager, à offrir des challenges. » Et Beth Krasna de rappeler aussi le changement de paradigme sociétal en entreprise où la frontière entre privé et professionnel s'estompe. En partie, du moins : « Aujourd'hui avec le net, les gens



amènent leurs contacts sociaux au travail. Tout comme ils travaillent à la maison. Il est donc primordial, dans ce refus des contraintes, de créer un environnement de qualité. Car les collaborateurs vont avoir une influence plus grande sur la culture d'entreprise que par le passé.»

Anne-Catherine Lyon rappelle, elle, que nous vivons ce moment charnière dans lequel, pour la première fois depuis longtemps, il n'est pas certain que « *les enfants « feront mieux » sur le plan professionnel que leurs parents. D'où une modification des valeurs, une plus grande méfiance vis-à-vis des institutions des pays, des grandes entreprises. On vit une relativisation de l'attachement à l'entreprise.* » Si le monde du travail est souvent perçu comme

démotivant, c'est aussi parce que trop rigide, trop statique. Formations académiques comme formations continues et opportunités de progrès sont demandées avec insistance. Et Beth Krasna de synthétiser par une métaphore musicale. « *Aujourd'hui l'entreprise est un orchestre. Un moment, le piano est le lead. Puis ensuite, c'est un autre instrument. Nous ne sommes plus dans des logiques linéaires.* »

Et l'on revient comme un leitmotiv au thème mélodique de la symphonie, à l'importance du leadership, de la direction d'orchestre. Cela aussi crée le cercle vertueux qui permet au talent de se développer, de grandir. D'où l'importance de prévoir des plans de succession, afin de permettre la mobilité. Car chaque départ n'est plus une perte, mais une opportunité.

Au-delà de 65 ans, on devrait avoir le choix de poursuivre ou non son activité

Le troisième atelier de discussions a abordé le thème de l'égalité des chances et de la diversité au travail. Trois grands besoins ont été identifiés : permettre aux sexagénaires de poursuivre une activité professionnelle avec plus de souplesse et de mobilité, favoriser des aménagements pour les femmes tiraillées entre responsabilités professionnelles et maternité, et imaginer les nouveaux équilibres entre vie professionnelle et vie privée.

28

Par Myret Zaki

Un constat introduit la discussion : toute une génération arrive actuellement en bout de carrière. En Suisse, les professeurs d'université, par exemple, sont à la fleur de l'âge lorsqu'ils doivent prendre leur retraite et les Etats-Unis ne sont que trop heureux de les récupérer, regrette Yves Flueckiger, professeur et vice-recteur à l'Université de Genève. « Le cadre légal oblige les gens à quitter le monde du travail trop tôt, abonde Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat vaudois. Et les retraités ne sont pas motivés à lancer une autre activité d'indépendant. »

Inversion de la pyramide des âges : quinquas in, jeunes out...

« Aujourd'hui, rappelle Olivier Steimer, président du Conseil d'administration de

la BCV, un quart des cadres dans l'Arc lémanique ont plus de cinquante ans. Dans dix ans, ils seront un tiers ». Selon lui, la pression sur le cadre législatif sera « énorme », en raison de cette disproportion entre jeunes et moins jeunes. « Si le milieu professionnel lui-même change, le cadre législatif changera plus facilement ».

« Il faut faciliter la poursuite de la carrière des seniors actifs en rendant l'âge de la retraite plus flexible », plaide Pierre-François Unger, conseiller d'Etat genevois.

Le défi : garder les plus de cinquante ans employables, alertes, les intégrer, en surmontant l'idée préconçue de leur efficacité réduite, selon Daniel Laufer, médecin cantonal vaudois. « Plus on s'entraîne, plus on conserve sa rapidité et sa capacité à apprendre ».

La poursuite de l'activité des 55-65 ans serait très souhaitable dans les secteurs de l'ingénierie et de l'horlogerie, qui souffrent de pénuries de spécialistes et de main-d'œuvre qualifiée de base. Chez KPMG, des cadres retraités souhaitent parfois continuer à travailler sous différentes formes, évoque Hélène Béguin, partner, responsable de siège, KPMG. « Il faut voir les carrières différemment, conclut Olivier Steimer. Des équipes où différents emplois du temps coexistent en parallèle. Mais le cadre législatif ne permet pas l'éclosion de ce genre de modèles ».

Une piste à exploiter serait de donner aux sexagénaires la possibilité de poursuivre ou non leur activité au-delà de 65 ans, sans les y obliger. Offrir plus de facilité au temps partiel pour les 55-65 ans, souvent prêts à travailler différemment s'ils n'ont



Pierre-François Unger

pas d'enfants à charge. En termes de prévoyance, le versement de l'AVS serait reporté jusqu'à la retraite effective. Quant au 2^e pilier, la durée de cotisation serait étendue sur la période d'activité. L'extension du délai de cotisation, jugée équitable, conférerait une autre conception de la responsabilité des plus âgés face au collectif. Les salaires devraient suivre une grille liée au taux d'activité. Un régime de retraite par annuités est évoqué, dans lequel le montant de la pension de retraite serait d'autant plus élevé que le temps de cotisation aurait été prolongé, et qui favoriserait une retraite à 70 ans.

Nouvelle excellence : mère de famille et cheffe d'entreprise

Comment favoriser l'égalité des chances pour les femmes qui ont un enfant en cours de carrière? « *Les doctorants terminent en général leur thèse entre 28 et 30 ans, à un moment où s'échafaudent souvent des projets familiaux. Dans la répartition traditionnelle des rôles qui marque encore notre société, ces projets entrent en conflit, pour les femmes beaucoup plus que pour les hommes, avec une carrière académique qui se construit précisément dans les sept ou huit années qui suivent directement la fin de la thèse. Cela explique pourquoi on retrouve malheureusement si peu de femmes dans les concours pour des postes de professeur alors même qu'elles représentent pourtant pas loin de 50% des thèses défendues dans les universités suisses* », observe Yves Flueckiger. Or la pénurie de travailleurs(euses) qualifiés serait en partie résolue si les femmes pouvaient travailler davantage durant la maternité. Chez Procter & Gamble, le télétravail est possible, et 250 personnes y ont recours, selon Frédérique Reeb-Landry, directrice des relations publiques au Siège international de

Procter & Gamble à Genève. Les femmes ont un congé payé de seize semaines, qu'elles peuvent étendre jusqu'à douze mois: «*A leur retour, les femmes peuvent changer de poste s'il le faut*». Elle préconise une flexibilité tant pour les pères que pour les mères de famille. Le modèle de P&G est transposable aux petites PME, selon Frédérique Reeb-Landry. Mais il faut démontrer aux employeurs qu'un congé payé ou sabbatique pour les jeunes pères est un bénéfice à long terme.

Il est possible de reformer des personnes qui ont travaillé puis se sont arrêtées. La BCV le fait: elle a investi sur un an dans la formation de dix femmes qualifiées ayant

dû arrêter de travailler parfois durant dix ans, avec un énorme succès à la clé. «*Dans les métiers des services financiers, on sait que l'entreprise qui réussira à attirer des femmes est celle qui gagnera, car la pénurie est énorme*», affirme Olivier Steimer. Il faut donc des mesures et un accompagnement permettant aux femmes de travailler aux horaires nécessaires. Les crèches peuvent représenter un coût important, remarque Hélène Béguin, et leurs horaires sont inadaptés aux heures de travail des parents.

Le groupe recommande d'introduire des mesures pour favoriser la réintégration des femmes ayant occupé des fonctions de cadres. Rendre le congé parental

interchangeable, en donnant le choix au père ou à la mère de rester à la maison. En permettant plus d'employabilité et moins de chômage, le congé parental égalitaire serait un gain net pour l'économie. Il serait financé par l'impôt fédéral, de préférence par l'impôt sur les successions, le seul impôt libéral. En contrepartie, l'impôt sur le travail pourrait être abaissé dans cinq ans. Là où des femmes ont pris des congés temporaires de maternité ou sabbatiques, il faut envisager d'employer des chômeurs. Quant aux crèches, il faut déréglementer les conditions-cadres et les soumettre à la concurrence du marché.





Il faut faciliter la poursuite de la carrière des seniors actifs en rendant l'âge de la retraite plus flexible.

PIERRE-FRANÇOIS UNGER



Vie privée, vie professionnelle, les liaisons dangereuses !

Daniel Laufer part du constat suivant : le coût du « burn out » est important. Les rentes versées à des personnes en incapacité de travail prolongée pour une affection psychologique coûtent à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud chaque année plusieurs millions de francs. Sont particulièrement touchés les employés de métiers exposés – policiers, gardiens de prison et dans une moindre mesure enseignants. La réinsertion professionnelle de personnes souffrant de ce type d'affection est souvent difficile, voire impossible après trois ou quatre mois d'absence. La pression est énorme dans certains métiers. Les participants s'accordent sur la nécessité de favoriser le bien-être des employés, une satisfaction au travail réalisée grâce à un « work-life balance », ou équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Les congés sabbatiques après dix ans de vie professionnelle intense sont jugés comme une excellente possibilité. « *Nous sommes convaincus que deux fois dans une carrière longue un congé sabbatique doit être accepté* », affirme Olivier Steimer. En outre, dans la planification d'une carrière, il convient d'éviter le principe de Peter : ne pas promouvoir des experts au rang de manager pour les récompenser, alors qu'ils ne maîtrisent pas le management. Car un mauvais manager peut briser

des subordonnés psychologiquement. L'employé doit aimer ce qu'il fait, de là vient son épanouissement.

Le temps partiel n'empêche pas l'efficacité

Les participants estiment qu'il faut créer un état d'esprit où on ose aborder un plan de carrière en précisant à son employeur qu'on a d'autres priorités : sport, politique, engagement social. Un employeur doit le respecter, écouter et essayer de comprendre les collaborateurs dans leur équilibre professionnel/privé. Il doit même s'assurer qu'ils ont une vie en dehors du travail, ce qui garantit leur équilibre. Le temps partiel ne saurait être écarté. Les participants conviennent que travailler à 80% n'empêche pas l'efficacité.

Les voix convergent en faveur d'une attitude visant à promouvoir les équilibres qui, pour une même personne, vont changer au cours du temps. Favoriser l'ouverture aux congés sabbatiques et aux activités extra-professionnelles. Refaire plusieurs fois un bilan dans un parcours de vie. Imaginer que l'entreprise puisse, comme P&G, Peugeot ou Bouygues, proposer des aides administratives privées – des « services de conciergerie » – qui permettent de soulager les cadres stressés de corvées privées, telles que le règlement des factures, le pressing, le changement des pneus, les courses. Le temps ainsi gagné le sera au profit de la famille.

Brèves BCV

Christmas Midnight Run

Le 22 décembre 2007, Lausanne accueillait sa première Christmas Midnight Run. Et pour célébrer les fêtes, les organisateurs avaient eu une idée originale et amusante : les personnes déguisées en Père Noël pouvaient prendre part gratuitement au premier parcours « Course des familles et Pères Noël ». On en a même aperçus avec leur traîneau ou une hotte de cadeaux ! Des Pères Noël en train de faire la course au milieu de Lausanne en pleine nuit ? Certains ont dû se frotter les yeux en se promettant de ne plus forcer sur le vin chaud... Avec plus de 1 700 participants pour trois catégories, la manifestation, parrainée par la BCV, a connu un joli succès qui lui garantit un bel avenir !

BCV 24h Villars

Le temps d'un week-end, les pistes de Villars-sur-Ollon ont été le rendez-vous d'une grande action de charité. La dixième course des 24h de Villars a mobilisé plus de 700 skieurs et snowboardeurs, bien décidés à aider leur prochain. Les bénéfices de la manifestation ont en effet été intégralement versés à des associations en faveur des jeunes atteints du cancer ou des enfants victimes de violences. Pour sa deuxième participation à l'événement comme sponsor principal, la BCV a mis la main à la pâte, en organisant des vols captifs en ballon et en alignant une dizaine d'équipes de ses collaborateurs au départ de la course.



Ballons de Château-d'Œx

Le Pays-d'Enhaut est depuis longtemps un rendez-vous incontournable des aéroliers du monde entier. En 2008, le Festival International de Ballons de Château d'Œx a en effet vécu sa trentième édition et attiré plus de 50 000 spectateurs. Pour fêter cet anniversaire, les organisateurs avaient prévu de nombreuses surprises, dont un spectacle « son et lumière » exceptionnel et une multitude de formes spéciales dans le ciel. Partenaire de longue date de la manifestation, la BCV a de nouveau participé activement à la fête: l'ouverture du festival a été notamment marquée par la présence de l'actrice Anne Richard, ambassadrice de l'activité de gestion de fortune à la BCV.



20 km de Lausanne

La célèbre course à pied populaire s'apprête à vivre sa 27^e édition en 2008! Le 26 avril, les organisateurs espèrent battre le record d'affluence de 2007: l'an passé, plus de 15 000 coureurs avaient déjà pris le départ! La course des 20 km de Lausanne attire chaque année de plus en plus d'athlètes amateurs ou confirmés, qui viennent de partout dans le canton, de Suisse ou de l'étranger. La manifestation conserve son caractère populaire et familial, malgré une fréquentation toujours plus importante. Une philosophie qui réjouit la BCV, partenaire depuis les débuts de l'aventure des 20 km de Lausanne.





Le thé est une boisson raffinée, source de plaisir et de bien-être.



A l'heure du thé

«Faire un délicieux bol de thé. Disposer le charbon de bois pour chauffer l'eau. Arranger les fleurs comme elles sont dans les champs. Suggérer la fraîcheur en été, la chaleur en hiver. Devancer en chaque chose le temps. Se préparer à la pluie. Accorder à chaque invité la plus grande attention.» *Les sept règles d'or de la cérémonie du thé japonaise, établies par le maître Sen No Rikyû au 16^e siècle, en disent long sur la magie du thé. Découverte d'un univers à part en compagnie de Corinne Petit-Jean, amatrice de thé et gérante d'une boutique spécialisée.*

34

Par Caroline Plachta (BCV)

Dans chaque tasse de thé, il y a une invitation au voyage. Délicat, corsé ou très aromatique, il évoque des contrées lointaines, l'Inde, la Chine ou le Kenya. Conjugué à l'infini sur les étagères des boutiques spécialisées, il accroche l'imagination dès la lecture de l'étiquette qui le caractérise : « aiguille d'argent », « puits du dragon », « earl grey », « thé des moines » ou encore « mers du sud »...

A la fois traditionnel et moderne, le thé accompagne les différents moments de la vie, servi au petit déjeuner ou à la fin d'un repas, dégusté aussi bien sous la tonnelle pendant la belle saison que dans le confort intime des longues soirées d'hiver. « *Le thé est une boisson raffinée, source de plaisir et de bien-être*, confie Corinne

Petit-Jean, gérante de L'ApoTHEose, boutique spécialisée à la rue des Moulins 24, à Neuchâtel. *Pour les connaisseurs, le thé n'est pas une simple infusion. Il y a tout un monde dans le thé, c'est à chaque fois une nouvelle découverte.* »

Comme le bon vin

Fascinant et mystérieux, le thé possède de nombreux visages et réserve des richesses souvent insoupçonnées à celui qui saura les découvrir. Il se décline d'abord au gré de ses différentes variétés : le thé noir, le thé vert, le thé oolong et le thé blanc. Issues du même arbre, le théier, elles se distinguent par leur procédé de préparation. C'est au cours des phases de la transformation des feuilles de théier que le thé acquiert ses caractéristiques et sa personnalité propres, notamment en fonction de son degré de fermentation.

Grâce aux Hollandais et aux Anglais qui l'ont importé dès le 16^e siècle, le thé noir est le mieux connu en Occident. Sa production est aujourd'hui essentiellement assurée par les jardins de l'Inde et du Sri Lanka. Les feuilles sont entièrement fermentées, ce qui donne à l'infusion une robe brun foncé, un goût affirmé et rond. Les thé noirs sont classés en trois grandes catégories : thé à feuilles entières, thé à feuilles brisées (Broken), thé à feuilles broyées (Fanning). Ces catégories comportent chacune un certain nombre de grades, comme le *Flowery Orange Pekoe*, le *Broken Orange Pekoe* ou encore le *Golden Orange Fanning*.

Le thé noir ancestral chinois p'uh-êhr, qui a la particularité d'être fermenté sans oxygène, est réputé pour ses qualités bien-faisantes. « *Il est comme le bon vin, il se*



bonifie avec l'âge, note Corinne Petit-Jean. La fermentation sans oxygène lui donne un goût de terre et de vieille cave. » Sous forme de feuilles, de briques compressées ou de « nids d'oiseaux », il peut être conservé pendant des années. On lui prête des vertus médicinales efficaces contre la migraine et le mauvais cholestérol.

Vert d'Orient

Récolté de préférence sur des collines souvent plongées dans le brouillard, le thé vert est la boisson favorite des Chinois depuis des siècles. Les trois quarts de sa production sont destinés au marché interne. « Ce n'est que récemment que l'Occident a

découvert le thé vert pour sa saveur subtile et ses qualités thérapeutiques », remarque Corinne Petit-Jean. Le thé vert n'est pas fermenté, il subit un traitement rapide directement après la cueillette. Ainsi le goût et les éléments actifs du thé vert restent proches de la plante à l'état naturel. Les feuilles sont flétries, roulées et directement séchées de manière à interdire toute fermentation. Les différents grades du thé vert sont le gunpowder (roulé en boules), le matcha (réduit en poudre), le chun-mee (roulé en longueur), le natural leaf (feuille entière à l'état naturel). La température de l'eau n'excède en principe pas 70 degrés. L'infusion est vert pâle, claire et limpide.



« Les divers parfums sont souvent très fins et demandent un palais averti pour en apprécier les nuances, relève Corinne Petit-Jean. Le thé vert va dévoiler sa beauté s'il est préparé avec amour, dans les règles de l'art, en respectant une température de l'eau réduite par rapport au thé noir. Une petite théière avec des bols assortis convient bien à son intimité. »

Thés blanc et oolong

Quant au thé blanc, issu d'une sélection spécifique de bourgeons, il est le plus naturel; une fois cueilli, il est simplement flétri et séché. D'une production très limitée provenant notamment des cultures de la

province de Yunnan, la qualité supérieure de ce thé se reconnaît à ses bourgeons blancs duvetés. « Le thé blanc se savoure calmement, en prenant le temps de le préparer avec soin, sourit Corinne Petit-Jean. L'infusion dure de sept à treize minutes et la température d'infusion est basse, septante degrés. Son goût subtil requiert un palais exercé et une curiosité préalable aux saveurs des thés vert et oolong. »

Mille parfums

Parfum délicat de fleurs, subtiles saveurs de fruits et d'épices, le goût d'exotisme des thés parfumés rencontre actuellement un grand succès. Le thé de base, vert, noir ou



La culture du thé

Le théier est cultivé dans des plantations appelées jardins, dont la superficie varie entre un et mille hectares. A l'état sauvage, il peut atteindre quinze mètres, presque vingt mètres pour la variété d'Assam, en Inde. Il existe une seule espèce, le *camellia sinensis*, mais sous forme de nombreuses variétés. La production mondiale de thé est répartie à 34% en Inde, 19% en Chine, 11% au Sri Lanka, 10% au Kenya et 6% au Japon.

Le théier pousse bien dans les sols acides des régions chaudes et très humides (au moins 1 500 mm de pluie par an). Les zones de haute altitude (jusqu'à 2 500 mètres), situées entre 43 degrés de latitude nord et 27 degrés de latitude sud, avec l'alternance des journées chaudes et des nuits fraîches, lui conviennent particulièrement. Il faut quatre ans pour qu'un théier devienne productif. Les plus vieux théiers donnent les meilleurs rendements. Il aura fallu attendre la fin du 20^e siècle pour que le consommateur européen découvre qu'il existe des grands crus pour le thé. Certains thés proviennent d'arbres séculaires, d'autres sont vieillis plusieurs dizaines d'années, voire même un siècle; les crus de qualité peuvent se vendre jusqu'à CHF 1 500 le kg.

Au pays des tisanes

Et les tisanes, alors ? L'Herboriste, à l'avenue du Léman 12, à Lausanne, en propose tout un assortiment, soigneusement rangées dans le secret des rayons boisés de sa boutique au charme suranné. L'endroit, pittoresque et ravissant, a gardé son agencement d'origine, style officine du début du 20^e siècle.

« Les tisanes sont avant tout consommées pour leur action bienfaisante, liée à l'effet thérapeutique des plantes utilisées », explique Rino Cassano, droguiste et patron de L'Herboriste. Les plantes sont coupées en morceaux plus ou moins fins, séchées et vendues en vrac. « Il faut en mettre une ou deux cuillerées à café par tasse, verser l'eau bouillante, laisser infuser 10 minutes, puis filtrer », conseille le spécialiste.

L'Herboriste propose une trentaine de mélanges curatifs qui combinent les effets bénéfiques de plusieurs plantes, destinés à traiter des symptômes tels que troubles du sommeil, stress, difficultés de la digestion... « Par exemple, pour la détente, on peut utiliser des plantes telles que la fleur d'oranger, la mélisse, le houblon, la passiflore, la valériane et le millepertuis », énumère Rino Cassano. Les tiroirs de L'Herboriste recèlent près de 300 sortes de plantes. On y trouve également de nombreux autres produits d'herboristerie et de phytothérapie, tels que les huiles essentielles ou les fleurs de Bach.

www.lherboriste.ch

oolong, se marie alors à des essences de cannelle, de gingembre, de jasmin, de rose, de chocolat, de vanille ou encore de caramel. « Les thés parfumés aux fleurs, telles que le jasmin ou l'orchidée, sont connus depuis très longtemps en Chine, remarque Corinne Petit-Jean. Le thé a la faculté de bien absorber les odeurs. Les fleurs sont cueillies au moment le plus approprié et ajoutées au thé pendant une demi-journée pour que celui-ci s'imprègne de leurs arômes. » Pour obtenir la qualité requise, le processus peut se répéter jusqu'à sept fois. A la fin, les fleurs sont enlevées entièrement ou partiellement. « L'art du thé parfumé est de savoir équilibrer les parfums des fleurs et celui du thé. »

Spécialité à approcher sans préjugés, le thé fumé possède quant à lui un caractère et un fumet très particulier. Faible en théine, il

est fabriqué à partir des feuilles Souchong torréfiées en wok, roulées et fermentées, séchées au-dessus d'un feu de racines d'épicéa ou de cyprès.

Autour du monde

Symbole d'harmonie et de sérénité, le thé possède également sa philosophie. Selon les pays, il obéit à des traditions différentes, tant du point de vue de la préparation que de la dégustation : suivant les règles de la cérémonie de l'art du thé japonais ; infusé avec de la menthe et très sucré dans de petits verres à la mode arabe ; ou à l'anglaise, avec un nuage de lait. « Chacun est libre de le boire selon son goût, avec ou sans sucre, avec du lait ou du citron, souligne Corinne Petit-Jean. L'important, c'est de se faire plaisir. »

www.lapotheose.ch





Un regard neuf sur la gestion de fortune



PRIVATE BANKING
Anne accorde sa confiance à Alain, son gestionnaire. Parce qu'à la BCV, la clientèle privée bénéficie aussi de l'ingénierie financière offerte aux grandes institutions.

Pour Anne, nos compétences font la différence.

Découvrez notre approche de la gestion de fortune au 0848 808 880 (tarif national) ou sur www.bcv.ch

Ça crée des liens

Gestion de fortune

